

COÛTS DES DÉPLACEMENTS URBAINS : COMPARAISON ENTRE TRANSPORTS INDIVIDUELS ET TRANSPORTS COLLECTIFS

3355

Hubert PODEVIN

La dépense courante pour les déplacements de voyageurs internes aux aires urbaines s'élève à 198 milliards de francs en 1996, dont 142 milliards de francs pour les transports individuels et 56 milliards de francs pour les transports collectifs. L'Ile-de-France représente à elle seule presque 40 % de cette dépense courante. Sa part dans les seuls transports collectifs dépasse 60 %. Les coûts par déplacements des transports collectifs sont plus élevés que ceux des transports individuels. L'écart augmente avec la taille des aires urbaines. Le financement des dépenses en transports individuels est assuré principalement par les usagers. En transports collectifs, les usagers ne financent que la moitié de la dépense courante. Les usagers financent 70 % de la dépense courante en transports collectifs dans les aires urbaines de province et 38 % en Ile-de-France.

Les déplacements de voyageurs internes aux aires urbaines représentent 55 % de l'ensemble du trafic urbain

Une partie des déplacements urbains correspond à des trafics d'échanges (déplacements amenant le véhicule d'une aire urbaine à l'espace rural ou à une autre aire urbaine), une partie est due à des traversées d'aires (déplacements amenant le véhicule à traverser l'aire urbaine, avec une origine et une destination externes à l'aire considérée). La partie due à des déplacements internes à une aire urbaine - c'est-à-dire où lieu de départ et lieu d'arrivée se situent tous deux dans la même aire urbaine - représente 55 % de l'ensemble du trafic urbain. Ce sont ces déplacements internes aux aires urbaines, se rapportant aux déplacements de voyageurs, que nous allons présenter dans cette note.

Tableau 1 : Dépense courante et dépense en capital des déplacements de voyageurs intra-aires urbaines en 1996 (en milliards de francs)

	Aires urbaines de moins de 300 000 habitants			Aires urbaines de 300 000 à 700 000 habitants			Aires urbaines de plus de 700 000 habitants			Ile de France étendue			Ensemble		
	Transports individuels	Transports collectifs	Ensemble	Transports individuels	Transports collectifs	Ensemble	Transports individuels	Transports collectifs	Ensemble	Transports individuels	Transports collectifs	Ensemble	Transports individuels	Transports collectifs	Ensemble
	Dépense courante	53,80	6,25	62,05	25,85	6,84	32,69	18,69	6,54	25,23	43,77	34,73	78,50	142,81	96,36
Dépense en capital	29,26	1,44	30,70	13,81	2,60	16,41	9,64	2,06	11,70	22,60	10,63	33,23	75,31	16,73	92,04

Avertissement : On ne peut pas additionner dépense courante et dépense en capital dans les transports collectifs. En effet, la consommation de capital fixe (CCF) ne peut être isolée dans la dépense courante. Cette CCF est estimée à 5,2 milliards de francs en 1996 dans la région Ile-de-France (4,7 milliards de francs pour les transports collectifs urbains et 0,5 milliard de francs pour les autocars) et à 3,3 milliards de francs en province (1,5 milliard de francs pour les transports collectifs urbains et 1,8 milliard de francs pour les autocars).

En conséquence, la dépense courante des transports individuels est minorée par rapport à ce qu'elle serait avec une définition de contenu identique à celui de la dépense courante en transports collectifs.

Les déplacements de voyageurs internes aux aires urbaines en voitures particulières, en voitures commerciales, en véhicules utilitaires légers et en taxis sont regroupés sous le terme de transports individuels.

Les déplacements de voyageurs en autocars internes aux aires urbaines ont été regroupés avec les déplacements en transports collectifs urbains sous le terme transports collectifs.

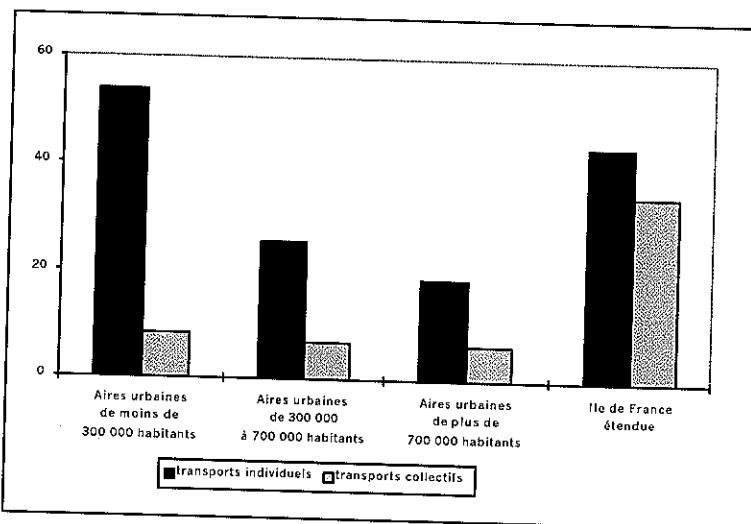
La dépense courante relative aux déplacements de voyageurs internes aux aires urbaines atteint 198 milliards de francs en 1996. Les transports collectifs représentent 28,5 % de cette somme, soit un peu plus de 56 milliards de francs.

VOYAGEURS

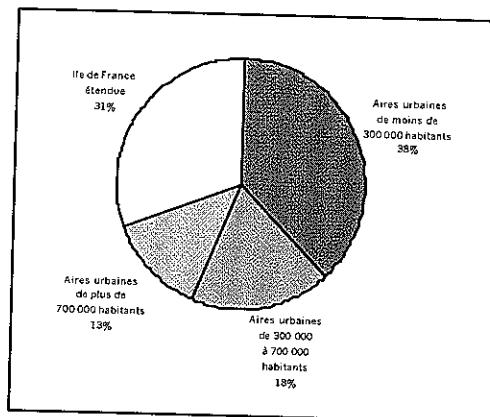
A elle seule, l'aire urbaine de Paris représente près de 40 % de la dépense courante (31 % pour les transports individuels et 62 % pour les transports collectifs). La part des aires urbaines de moins de 300 000 habitants atteint un peu plus de 31 % de la dépense courante (38 % pour les transports individuels et un peu moins de 15 % pour les transports collectifs).

La dépense en capital pour les transports intra-aires urbaines de voyageurs atteint 92 milliards de francs, dont 18 % pour les transports collectifs. Les parts respectives des différentes tailles d'aires sont proches de celles des dépenses courantes.

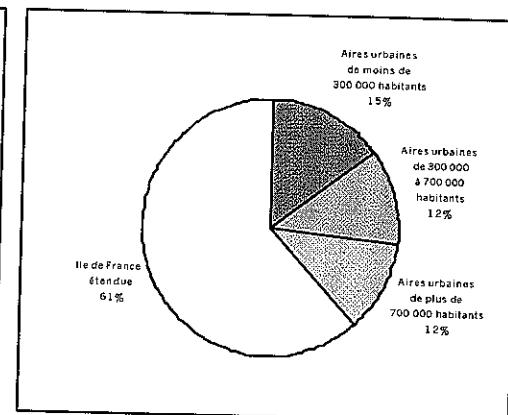
Dépenses courantes en transports individuels et collectifs de voyageurs intra-aires urbaines en 1996 (en milliards de francs)



Dépense courante en transports individuels de voyageurs



Dépense courante en transports collectifs de voyageurs



Dépense courante et dépense en capital par déplacement ou par voyageur-kilomètre augmentent avec la taille des aires urbaines

Il est possible de rapporter ces différentes dépenses au nombre de déplacements ou de voyageurs-kilomètres et de comparer les ratios obtenus pour les transports individuels et collectifs, en prenant néanmoins certaines précautions (voir avertissement), relativisant partiellement cette comparaison. Signalons également que les dépenses relatives au stationnement résidentiel n'ont pas été prises en compte¹.

¹ Le « compte national du transport de voyageurs », approche complémentaire au compte satellite, devrait prochainement publier une estimation de ces dépenses.

VOYAGEURS

Tableau 2 : Dépense courante et dépense en capital rapportées au nombre de déplacements et au nombre de voyageurs-kilomètres en 1996 (en milliards de francs)

	Aires urbaines de moins de 300 000 habitants			Aires urbaines de 300 000 à 700 000 habitants			Aires urbaines de plus de 700 000 habitants			Ile-de-France étendue			Ensemble		
	Transports individuels			Transports collectifs			Ensemble			Transports individuels			Transports collectifs		
	Milliards de déplacements/an	10,02	0,76	10,60	3,61	0,50	4,11	2,41	0,36	2,77	4,59	1,03	6,42	20,64	3,47
Milliards de voyageurs km/an	49,74	3,57	53,31	25,39	3,31	26,70	17,91	2,90	20,81	45,98	21,26	67,24	130,02	31,04	170,06
Dépense courante par déplacement (en francs)	5,37	10,58	5,74	7,17	13,71	7,96	7,74	18,10	9,09	9,53	19,01	12,23	6,89	16,25	8,23
Dépense en capital par déplacement (en francs)	2,92	1,85	2,84	3,83	5,21	4,00	3,99	5,70	4,22	4,92	5,62	5,28	3,65	4,83	3,82
Dépense courante par voyageur-km (en francs)	1,08	2,31	1,16	1,02	2,07	1,14	1,04	2,26	1,21	0,95	1,63	1,17	1,02	1,82	1,17
Dépense en capital par voyageur-km (en francs)	0,59	0,40	0,58	0,54	0,79	0,57	0,54	0,71	0,56	0,49	0,50	0,49	0,54	0,54	0,54

La dépense courante en transports collectifs apparaît supérieure à celle des transports individuels, tant par déplacement que par voyageur-kilomètre. Ce phénomène est relativement moins prononcé pour la dépense en capital. Ces résultats s'observent, quelle que soit la taille d'aire, pour toutes les aires urbaines au-delà de 300 000 habitants. En général, ces ratios unitaires augmentent avec la taille de l'aire urbaine. Ainsi, la dépense courante moyenne par déplacement pour les transports individuels varie de 5,37 francs dans les aires urbaines de moins de 300 000 habitants à 9,53 francs en région Ile-de-France. Pour les transports collectifs, cette dépense moyenne varie entre 10,58 francs et 19 francs. La dépense en capital moyenne varie de 2,92 francs dans les aires urbaines de moins de 300 000 habitants à 4,92 francs dans la région Ile-de-France pour les transports individuels et de 1,85 franc à 5,82 francs pour les transports collectifs.

La dispersion est moindre pour les ratios rapportés au nombre de voyageurs-kilomètres. La dépense courante moyenne est alors de 1 franc pour les transports individuels contre 1,82 franc pour les transports collectifs. L'écart diminue lorsque la taille de l'aire urbaine croît. La dépense en capital moyenne est de 0,54 franc par kilomètre parcouru pour les transports individuels et pour les transports collectifs.

Tableau 3 : Financement des dépenses dans les transports individuels intra-aires urbaines en 1996 (en milliards de francs et %)

	Aires urbaines de moins de 300 000 hab	Aires urbaines de 300 000 à 700 000 hab	Aires urbaines de plus de 700 000 hab	Ile-de-France étendue	Ensemble
Dépense courante	53,80	25,85	18,69	43,77	142,11
Voitures particulières et VUL des ménages	73,80%	77,00%	76,30%	83,60%	77,70%
Administrations publiques	18,10%	15,60%	16,20%	9,40%	14,70%
Autres usagers (taxis et vpc)	3,40%	3,80%	3,50%	4,00%	3,70%
Ouvrages à péages	4,70%	3,60%	3,90%	3,00%	3,90%
Dépense en capital	29,26	13,81	9,64	22,60	75,31
Voitures particulières et VUL des ménages	64,60%	69,90%	70,10%	77,80%	70,20%
Administrations publiques	24,70%	19,60%	19,60%	11,30%	19,10%
Autres usagers (taxis et vpc)	8,90%	9,90%	9,80%	11,10%	9,90%
Ouvrages à péages	1,80%	0,60%	0,50%	0,00%	0,90%

**L'essentiel
des dépenses
dans les transports
individuels
est le fait
des ménages**

La dépense courante en transports individuels (hors parkings, péages, taxis) est principalement faite par les ménages : leur contribution se monte en effet à 77,7 % du montant total des dépenses courantes pour les transports individuels intra-aires urbaines. Cette part varie de 74 % à 84 % au maximum (dans la région Ile-de-France étendue).

La part des administrations publiques (dépenses de voirie, de police...) atteint près de 15 % de la dépense courante (18 % au maximum dans les aires urbaines de moins de 300 000 habitants). Elle est plus élevée dans les aires urbaines de petite taille où la charge de voirie est plus importante.

VOYAGEURS

Le solde est constitué par les dépenses se rapportant aux déplacements des voitures particulières utilisées à des fins professionnelles, les taxis et les dépenses de péages (essentiellement de stationnement dans le cas des déplacements internes aux aires urbaines).

Par leurs achats de véhicules, les ménages contribuent pour une large part également à la dépense en capital (entre 65 % et 78 % du total). La part des administrations publiques varie entre 11 % et 25 %.

**Les usagers
des transports
collectifs financent
une part plus
importante de la
dépense courante
en province
qu'en Ile-de-France**

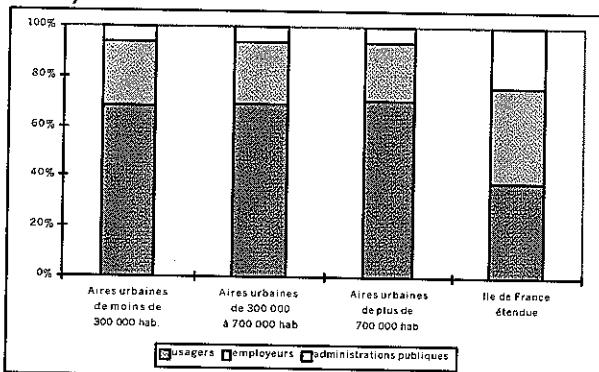
La dépense courante dans les transports collectifs (transports collectifs urbains et transports routiers de voyageurs intra-aires urbaines) se monte à un peu plus de 56 milliards de francs en 1996. La part des usagers dans cette dépense atteint 70 % dans les aires urbaines de province, mais elle n'est que de 38 % en région Ile-de-France, où la contribution des employeurs est supérieure à celle des usagers, par l'intermédiaire du remboursement d'une partie de la carte orange et du versement transport. En moyenne, les usagers contribuent pour moitié au financement de la dépense courante.

La dépense en capital dans les transports collectifs a atteint 16,7 milliards de francs en 1996, dont 10,6 milliards de francs en région Ile-de-France. Elle est largement financée par les opérateurs.

Tableau 4 : Financement des dépenses dans les transports collectifs en 1996 (en milliards de francs)

	Aires urbaines de moins de 300 000 hab.	Aires urbaines de 300 000 à 700 000 hab.	Aires urbaines de plus de 700 000 hab.	Ile de France étendue	Total
Dépense totale (T1) = (1) + (2)	9,69	9,44	8,60	45,25	73,00
Dépense courante (dont) :					
financée par les usagers (1a)	8,26	6,84	5,54	34,73	56,37
financée par employeurs carte orange (1b)	5,65	4,76	4,83	13,22	28,26
financée par employeurs versement transport (1c)	0,00	0,00	0,00	2,68	2,68
financée par des ressources non-affectées (1d) = (1) - (1a) - (1b) - valeur (1c)	2,60	2,08	1,91	8,21	14,81
Ressources non-affectées (dont) :					
financées par employeurs versement transport (2a)	3,65	4,26	3,71	9,72	21,34
financées par APUU (2b)	3,01	3,36	2,96	0,00	9,33
Dépense en capital (dont) :					
financée par l'Etat (2c)	1,43	2,60	2,06	10,63	16,72
financée par les exploitants exploitants TCU (2d)	0,01	0,19	0,10	0,77	1,07
autres exploitants (2e)	inconnu	inconnu	inconnu	8,35	8,35
autres exploitants (2f)	0,37	0,23	0,17	7,93	7,93
financée par des ressources non-affectées (2g) = (2) - (2a) - (2b) - (2c) - (2d) - (2e) - (2f)	1,05	2,18	1,79	1,51	6,54

Dépenses courantes en transports collectifs de voyageurs intra-aires urbaines en 1996 (en milliards de francs)



**La fiscalité générée
par les
déplacements
intra-aires urbaines
atteint 80 milliards
de francs**

Les déplacements en transports individuels internes aux aires urbaines génèrent une fiscalité de 74 milliards de francs, dont 31 % pour la seule région Ile-de-France étendue.

Les principaux postes sont la TVA et la taxe intérieure sur les produits pétroliers, qui atteignent respectivement 33 milliards de francs et 31 milliards de francs. Le solde est constitué par les taxes sur les assurances et les autres impôts, qui représentent chacun environ 5 milliards de francs.

La fiscalité générée par les transports collectifs intra-aires urbaines atteint 6 milliards de francs en 1996. Près de la moitié de cette somme, 2,9 milliards de francs, provient de la TVA. La taxe intérieure sur les produits pétroliers représente 1,3 milliard de francs et les impôts liés à la production 1,5 milliard de francs. La région Ile-de-France étendue représente plus de la moitié de l'ensemble de la fiscalité générée par les transports collectifs intra-aires urbaines.